

Délibération n°2103-22

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19h15

Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9 + 4 proc

Votants : 13

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

Objet : Approbation
Compte Administratif
Commune 2020

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée le Compte Administratif Commune 2020.

Ce dernier correspond dans toutes ses écritures au Compte de Gestion 2020 « Commune » dressé par le Service de Gestion Comptable (SGC) de Cagnes sur Mer.

Les montants pour les différentes sections budgétaires sont les suivants :

EXPLOITATION :

DEPENSES = 1 013 746,19 €

RESULTAT EXCEDENTAIRE REPORTE

RECETTES = 1 140 027,71 €

= 886 700,80 €

INVESTISSEMENT :

DEPENSES..... =

348 632,26 €

RECETTES..... =

376 432,85 €

RAR ANNEE 2020 DEPENSES =

63 814,08 €

RAR 2020 RECETTES..... =

69 640,00 €

RESULTAT DEFICITAIRE REPORTE

= 86 419,75 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et M.STOERKEL, 1^{er} adjoint au Maire prend la présidence,

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 par 13 VOIX POUR,**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA

Date : 06/04/2021

Qualité : Maire